

1. *Débitrice*: **FirstQuote SA**, avenue des Morgines 12,
1213 Petit-Lancy
2. *Remarques*: commercialisation d'informations et analyses financières; exploitation des systèmes d'informatique et de télécommunications; publication d'informations et publicité pour tierce personne morale ou physique; achat et vente de titres; achat et vente de participations de sociétés
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
 1. L'état de collocation (réf. n° 1);
 2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
 - vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1).
Pour tout renseignement:
Nadia Accardi/Danièle Gatto, tél. 022 388 89 05
Office des faillites
1227 Carouge
(03025944)